

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 02/01/2025

Date d'affichage : 09/01/2025

L'an **deux mil vingt cinq, le six janvier, à 18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **CUTTOLI-CORTICCHIATO**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-Baptiste BIANCUCCI**.

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Joseph FRATONI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mme Martine FRATONI, M. Philippe CHIAPPE.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : M. Jérôme PIERLOVISI, Mme Sarah SENTENAC, Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, Mme Isabelle

TORRE TEMAROHIRANI, Mlle Pauline TORRE, Mlle Inès Angéline TRAORE DIT LEROUX, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Procurations : -

Secrétaire : PAGANELLI Stéphanie.

**OBJET : CLASSEMENT EN VOIE D'UTILITE PUBLIQUE DE LA ROUTE SITUÉE A DICEPPU SUTTANU**

**Délibération n° : MA-DEL-2025-007**

Le Maire informe le conseil municipal du projet de classement en voie d'utilité publique du chemin situé à Diceppu Suttana.

Il sera procédé à une enquête publique sur ce projet, un commissaire-enquêteur sera désigné et un document d'arpentage réalisé.

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide :

- D'approuver l'engagement de la procédure de classement en voie d'utilité publique du chemin situé à Diceppu Suttana

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à lancer une enquête publique de classement de ce chemin en voie d'utilité publique

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

VOTANTS : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NON PARTICIPATION : 0

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par  
voie d'affichage le 09/01/2025



Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI